

# OTTOFLEX® Ruban de protection acoustique

## La bande d'insonorisation

Bande de mousse PE autocollante d'un côté

Pour l'intérieur

OFSCHELL

### Propriétés

- ▶ Auto-adhésif pour une mise en œuvre simple
- ▶ Résistante au vieillissement

### Domaines d'application

- ▶ Pour isolation acoustique entre le bord de la douche ou de la baignoire et le mur
- ▶ Isolation acoustique dans les sanitaires

### Spécification techniques

Couleur	blanc
Largeur totale [mm]	30
Épaisseur totale [mm]	5
Densité apparente (ISO 845) [kg/m³]	~30
Résistance à la température de/à [°C]	- 5 / + 60
Résistance à la traction longitudinal (ISO 1926) [kPa]	~325
Résistance à la traction en travers (ISO 1926) [kPa]	~220
Allongement à la rupture longitudinal (ISO 1926) [%]	~125
Allongement à la rupture en travers (ISO 1926) [%]	~115
Fermeté à une compression de 50% (ISO 844) [kPa]	98
Déformation rémanente après compression de 25%/22h à 23 °C (ISO1556-C) après 0,5 h [%]	20
Stabilité de stockage à 23° C/50 % HR [mois]	18

Les données techniques ci-dessus ne sont pas destinées à l'élaboration de cahiers de spécifications. Veuillez contacter OTTO-CHEMIE pour l'élaboration des cahiers de spécifications.

### Conseils d'application

Le ruban de protection acoustique OTTOFLEX® est collé sur le bord nettoyé de la baignoire.

Si de la bande d'étanchéité pour bord de baignoire OTTOFLEX® a été appliquée sur la baignoire, le ruban de protection acoustique OTTOFLEX® est collé sur le dos de la bande autocollante.

En raison des nombreuses influences possibles pendant le traitement et l'application, il est recommandé de faire un traitement et une application du produit au préalable.



Nous renvoyons également aux vidéos d'application de notre site web ([otto-chemie.de/anwendungsvideos](http://otto-chemie.de/anwendungsvideos)).

## Conditionnement

Largeur	Unité de commande (UC)	Code commande
3 cm	1 rouleau de 4 m	OFSCHALL4
3 cm	1 rouleau de 25 m	OFSCHALL25

## Traitement des déchets

Les résidus de produits peuvent être éliminés en tant que plastiques mélangés, avec les déchets industriels. Les emballages (cartons, feuilles) étant des matériaux recyclables, ils doivent être remis à un centre de recyclage.

## Responsabilité

Les informations susmentionnées et nos conseils d'application, qu'ils soient donnés verbalement, par écrit ou par des essais, sont fournis en toute bonne foi, mais ne sont considérés que comme des indications non contraignantes, y compris en ce qui concerne d'éventuels droits de propriété intellectuelle de tiers. Les informations contenues dans ce document ne dispensent pas l'utilisateur de vérifier lui-même l'adéquation de nos produits avec les procédés et les applications envisagés. L'application, l'utilisation et la transformation de nos produits et des produits fabriqués sur la base de nos conseils d'application se font en dehors de nos possibilités de contrôle et relèvent donc exclusivement de la responsabilité du transformateur. Si l'application pour laquelle nos produits sont utilisés est soumise à une autorisation administrative, l'utilisateur est responsable de l'obtention de ces autorisations. Nous nous réservons le droit d'adapter le produit aux avancées techniques et aux nouveaux développements. Pour le reste, nous renvoyons à nos conditions générales de vente, notamment en ce qui concerne une éventuelle responsabilité pour vices. Vous trouverez nos CGV à l'adresse [www.otto-chemie.de](http://www.otto-chemie.de).